



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Les Vert-e-s au front pour les minorités sexuelles

Les Vert-e-s poursuivent leur engagement en faveur des minorités, en l'occurrence sexuelles. Ce matin, Emile Blant a défendu malheureusement sans succès sa résolution pour une meilleure prise en charge sanitaire de la variole du singe. Le Conseil d'Etat s'est encore positionné à satisfaction notamment sur deux questions vertes concernant la protection de la nature et du paysage.

C'est avec une forte déception que les Vert-e-s neuchâtelois-e-s prennent note du refus du Grand Conseil du projet de résolution « Pour la mise en place rapide de mesures efficaces de lutte contre l'épidémie de variole du singe au niveau national ». Avec près de 500 personnes affectées par cette maladie depuis son arrivée en Suisse, la population aurait pu attendre du Grand Conseil une plus grande responsabilité en matière de politique sanitaire. De plus se développant principalement au sein des communautés LGBTIQ+ ainsi que chez les hommes ayant des rapports sexuels avec d'autres hommes, cette maladie favorise malheureusement la stigmatisation des malades.

Ces constats poussent Emile Blant à déclarer que « *les communautés touchées par la variole du singe ont vécu ce matin une déception profonde. En effet, la résolution, qui proposait de manifester un soutien concret aux personnes en souffrance en raison de la maladie et qui demandait à la Confédération un certain nombre de promptes réactions, a été balayée par la droite. L'UDC et la grande majorité du PLR n'ont pas compris la situation actuelle, craignant un catastrophisme et un alarmisme hors de propos. Décidément, le chemin est encore long* ».

Focus sur deux de nos questions

Le dérangement sonore de nos forces armées ([22.349](#))

Au nom des Vert-e-s, Emma Combremont est satisfaite de remarquer que le Conseil d'Etat relève également une augmentation des entraînements des avions de l'armée au-dessus du territoire neuchâtelois. L'engagement du Conseil d'Etat de contacter les services concernés pour s'assurer du respect des normes en vigueur est une étape importante et essentielle. Gageons que l'impact sur la faune sera également abordé.

Projet de carrière et de décharge, quid de la planification et de la participation ? (22.353)

Le Conseil d'Etat informe que le projet de carrière et de décharge au Cerneux-Péquignot doit être quelque peu suspendu dans l'attente de la finalisation du plan sectoriel des matériaux. Le chef du département de l'Environnement a néanmoins souligné qu'en l'état ce projet a été jugé trop lacunaire par ses services, particulièrement pour les questions concernant l'impact sur la forêt et la faune. De plus, la destruction de 10ha de SAU est jugée excessive. Pour **Céline Barrelet**, il est donc essentiel que le plan sectoriel en cours d'élaboration priorise les sites selon des critères environnementaux contemporains, à l'instar de l'accessibilité par le train.

Neuchâtel, le 7 septembre 2022

CONTACTS

Christine Ammann Tschopp, présidente des Vert·e·s neuchâtelois·es
christine.ammanntschopp@gmail.com, tél. mobile: 078 683 86 31